

Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

à joindre au formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation
d'une étude d'impact Cerfa n° 14734*01

Personne physique

Nom _____ Prénom _____

Adresse

Numéro _____ Extension _____ Nom de la voie _____

Code Postal _____ Localité _____ Pays _____

Tél _____ Fax _____

Courriel _____ @ _____

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro _____ Extension _____ Nom de la voie Avenue d'Alsace
Hôtel du Département - BP 20351

Code postal 68006 Localité COLMAR Cedex Pays _____

Tél 03.89.30.68.68 Fax _____

Courriel _____ routes @ cg68.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom MAURER Prénom Didier

Qualité Chef du l'Unité 3.1

Tél 03.89.30.69.44 Fax 03.89.21.98.43

Courriel _____ maurer.d @ cg68.fr



Ministère chargé de
l'environnement

Récépissé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été ;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet.

Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement)

Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas n°..... a été déposé auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement le __ / __ / ____.

Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

RD 66 - Réaménagement des carrefours de l'échangeur sur l'A35 à BARTENHEIM

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **Le Président**

RCS / SIRET **12 | 2 | 6118 | 0 | 011 | 0 | 11911 | 0 | 0 | 0 | 1111**

Forme juridique **COLLECTIVITE TERRITORIALE**

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières b) Modification ou extension non substantielle d'autoroutes et voies rapides y compris échangeurs c) Tout giratoire dont l'emprise est supérieure ou égal à 0,4 hectare d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3Km	- Réaménagement des carrefours existants de l'échangeur entre la RD66 et l'A35 en carrefours giratoires (Assiette environ : 3,3 hectares) - Création d'une voie verte (Longueur : 1100m)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Réaménagement des carrefours de l'échangeur sur l'A35 avec la RD66 à BARTENHEIM

4.2 Objectifs du projet

Sécuriser les carrefours de l'échangeur et les déplacements mode doux entre Bartenheim et Bartenheim la Chaussée

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet nécessite des travaux de terrassements, d'assainissement, de chaussées ainsi que la réalisation d'équipements de sécurité (signalisation verticale et horizontale et glissières de sécurité)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Examen au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Réaménagement des carrefours actuels en carrefours giratoires Création d'une voie verte	Assiette environ : 3,3 hectares Longueur : 1100 mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>07°30'01" 5</u>	Lat. <u>47°38'11" 5</u>
Echangeur entre la RD 66 et l'A 35	<i>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :</i>		
Commune(s) d'implantation : BARTENHEIM	Point de départ :	Long. <u>07°29'33" 6</u>	Lat. <u>47°38'06" 7</u>
	Point d'arrivée :	Long. <u>07°30'22" 2</u>	Lat. <u>47°38'14" 9</u>
	Communes traversées :		

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Echangeur routier existant, routes existantes et cultures

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

POS

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Dernière approbation : 09/11/2009

Zonage : NC, NCa et ND

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE du Haut-Rhin
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après la DDRM 68 : Inondation , mouvement de terrain, transport de matière dangereuse
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans un périmètre de protection éloigné des captages d'eau de St-Louis et environs
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 50 mètres de la zone NATURA 2000 (ZPS recouvrant partiellement un SIC) forêt domaniale de la HARTH (code du site FR 4211809)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7500 m ³ de déblais courants + des purges éventuelles dont la quantité sera définie dans la suite des études
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	13000 m ³ de matériaux d'emprunt
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf annexe rapport synthétique "Etat initial" d'OGE (octobre 2010)
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cf annexe rapport synthétique "Etat initial" d'OGE (octobre 2010)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour créer 230 mètres de voie verte (sur 1100 mètres prévus au total) le long du pied de talus du remblai de la RD66 en débordant sur un espace agricole.

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le réaménagement des carrefours ne généra pas plus de nuisance qu'actuellement. L'échangeur se situe hors agglomération
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu une extinction de l'éclairage actuel de l'échangeur. Seule la voie verte est concernée par la création d'un éclairage indirect de faible puissance.
		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans dispositif de traitement actuellement, le projet prévoit un dispositif d'assainissement spécifique (collecte des eaux de ruissellement des giratoires puis rejet en débit limité dans le milieu naturel après traitement).
Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Projet de bâtiment : construction d'un centre routier situé à proximité du quart Nord-Ouest de l'échangeur actuel. Il est composé d'ateliers et de dépôts destinés à l'entretien et l'exploitation des routes du réseau départemental

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En conclusion :

Il nous semble que ce projet pourrait être exempté d'étude d'impact pour les raisons suivantes :

- les carrefours giratoires qui doivent remplacer les actuelles intersections en forme de croix n'offrent pas de nouvelles fonctionnalités. Seule une voie verte pour les déplacements mode doux est créée en empruntant pour partie les délaissés ; La portion de voie verte (230 mètres) longeant le pied de talus du remblai de la RD66 dans la zone inondable sera rasante par rapport au terrain naturel actuel pour ne pas faire obstacle à l'écoulement des crues et pour ne pas prélever du volume dans la zone inondable ;
- hormis la portion de voie verte (230 mètres), l'emprise globale de l'échangeur sera diminuée au bénéfice des espaces naturels ;
- le projet ne portera pas atteinte à l'environnement : diminution des emprises global de l'échangeur, impacts sur la faune et sur la faune réduits et compensés (mission spécifique en cours), nuisances (acoustique, pollution atmosphérique...) sans aucune conséquence significative et milieu humain non touché ;
- les rejets hydrauliques et son impact dans le périmètre éloigné de captage seront pris en compte dans le cadre de la loi sur l'eau en relation avec l'Agence Régionale de Santé avec qui des contacts ont déjà été établis ;
- les études faunistique et floristique en cours définiront les impacts et les mesures de réductions et de compensations.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1 intitulée : "Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire"

Rapport synthétique "Etat initial" d'OGE - octobre 2010, annexe à rattacher à la partie 6.1 du présent formulaire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Colmar

le, 11 septembre 2012

Signature

Le Chef du Service
Projets Routiers 3



Philippe PAGANON